

COMMUNE DE PRIAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24/02/2020

Présents : Gérard THEVEAUX, Gilles MAJORCZYK, Christian OWCZAREK, Jean Claude-AUSINA, Eric TEYSSIER, Daniel JANIN, Fabienne CHARMETANT, Sylvain GIRARD.

Excusés : Wilfried RODEMET pouvoir à Fabienne CHARMETANT, Sacharalen CAPRON pouvoir à Gilles MAJORCZYK, Didier PAUCHET pouvoir à Gérard THEVEAUX, Christian HEYBERGER.

Absent : Jean Louis FAVIER.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux des 09 décembre 2019 et 20 janvier 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Fabienne CHARMETANT.

DELIBERATIONS

MARCHÉ DE TRAVAUX ÉLIMINATION EAUX CLAIRES PARASITES PERMANENTES DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT -MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'EAUX USÉES HAMEAU DE BELLEGARDE – CHOIX DU PRESTATAIRE

Point retiré de l'ordre du jour.

PROPOSITION DE CONVENTION AVEC LE SR3A POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SUR LA PARCELLE F0001

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 20 janvier 2020 par laquelle le Conseil Municipal avait refusé la convention proposée par le SR3A pour la réalisation de travaux de déboisement, défrichage et de terrassements sur des parcelles afin de restaurer la dynamique fluviale de la rivière d'Ain.

Suite à cette décision, une réunion de mise au point a été organisée au siège du SR3A afin d'apporter des explications sur la position de la commune. Le syndicat a fourni des précisions sur la nécessité et l'importance d'effectuer ces travaux.

Aucune participation financière ne sera demandée à la Commune.

Les membres du Conseil Municipal souhaitent que la Commune soit associée au suivi des travaux.

M. le Maire propose donc d'accepter la convention proposée par le SR3A.

Adopté à l'unanimité

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE DESSERTE FORESTIÈRE-PROPOSITION DE MAITRISE D'ŒUVRE PHASE 1 « AVANT-PROJET »

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 1^{er} juillet 2019 sur la demande de subvention pour le projet d'aménagement de desserte forestière à l'Etang Blanchy.

Le premier dossier de demande de subvention n'a pas été finalisé et un nouveau dossier doit être déposé prochainement à la DDT. Afin de présenter un dossier complet, l'appel à une maîtrise d'œuvre s'avère nécessaire.

Le cabinet d'études AINTEGRA à Montagnat a transmis une proposition d'honoraires pour toute l'opération d'aménagement d'un montant de 6 900.00 € HT.

Toutefois, M. le Maire propose dans un premier temps et afin de déposer le dossier de demande de subvention dans les meilleurs délais, de retenir et accepter la phase n°1 « Avant-Projet » de la proposition d'AINTEGRA pour un montant HT de 1 180.00 €.

Adopté par 9 voix pour, 1 voix contre (D. JANIN), 1 abstention (F. CHARMETANT)

PROPOSITION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA VIDÉOPROTECTION

Dans le cadre du projet de mise en place de caméras de vidéoprotection, la commune souhaite être accompagnée par un cabinet spécialisé qui s'appuiera sur le diagnostic fait par les services de la gendarmerie et les besoins définis par la collectivité.

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'entreprise LB CONSEIL à Guéreins dont le montant s'élève à 8 850.00 € HT, soit 10 620.00 € TTC.

La prestation comprend les phases suivantes :

- Cadrage du projet, Analyse et définition du Besoin
- Etude Technique sur le Terrain,
- Etude de faisabilité Technique, juridique et Financière,
- Elaboration du Dossier de Consultation des Entreprises,
- Analyse des Offres et création du Rapport d'Analyse des Offres,
- Réalisation du Dossier de demande de Subvention et d'autorisation préfectorale,
- Réunion de Lancement des Travaux,
- Suivi et pilotage du Chantier,
- Assistance Opérations de Réception.

M. le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise LB CONSEIL.

Adoptée par 10 voix pour et 1 voix contre (D. JANIN)

ASSUJETISSEMENT A LA TVA – BAIL DE COMMERCE D'ALIMENTATION

Point retiré de l'ordre du jour.

CESSION PLATEAU À AMÉNAGER – ÉTUDE D’UNE PROPOSITION D’ACHAT

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 04 novembre 2019 relative à la mise en vente du plateau à aménager et informe les membres du Conseil Municipal que M. Gilles MAJORCZYK a déposé une proposition d’achat du bien situé au 112 Grande Rue de la Côtère et cadastré E583 (pour partie).

Il est proposé un prix de 70 000 €. Cette acquisition permettrait de créer 2 logements conventionnés de type T4 et 2 locaux à usage commercial ou d’activité de type libéral.

M. le Maire propose à l’assemblée :

- ✚ d’approuver la vente du plateau à aménager cadastré E583 (pour partie) et situé au 112 Grande Rue de la Côtère à M. Gilles MAJORCZYK pour un montant de 70 000 €,
- ✚ d’autoriser le Maire à signer l’acte notarié dont les frais seront à la charge de l’acquéreur.

Adopté à l’unanimité (G. MARJORCZYK n’a pas pris part au vote).

CESSION DE LA GRANGE SITUÉE GRANDE RUE DE LA CÔTIÈRE – ÉTUDE D’UNE PROPOSITION D’ACHAT

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 20 janvier 2020 relative à l’acquisition de l’ensemble immobilier des bâtiments AUBE et le projet de revente de la grange consécutif à cet achat. Il informe les membres du Conseil Municipal que la SCI NADAJA, représentée par M. Julien ARAGUAS a déposé une proposition d’achat du bien situé Grande Rue de la Côtère et cadastré E1387.

Il est proposé un prix d’achat de 30 000 €. Cette acquisition permettrait de créer 2 logements, la partie arrière serait utilisée pour le stationnement de 4 véhicules maximum.

L’offre sera valable sous réserve de l’obtention d’un permis de construire.

M. le Maire propose à l’assemblée :

- ✚ d’approuver la vente de la grange cadastrée E1387, située Grande Rue de la Côtère à la SCI NADAJA, représentée par M. Julien ARAGUAS, pour un montant de 30 000 €,
- ✚ d’autoriser le Maire à signer l’acte notarié dont les frais seront à la charge de l’acquéreur.

Adopté à l’unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

PLU

La phase diagnostic est terminée. La prochaine phase concerne le PADD. Toutefois une incertitude demeure suite à la réponse de la Police de l’Eau concernant la déclaration des

Déversoirs d'Orage et la capacité nominale de la station d'épuration de Bellegarde au vue des perspectives d'urbanisation.

Ce point est à éclaircir avec les services de la Police de l'Eau avant de continuer sur la phase du PADD.

Conseil Ecole.

Il s'est tenu le 20 février dernier. Les principaux sujets abordés sont la prévision d'effectifs pour la prochaine rentrée, la situation financière du Sou des Ecoles, et les remerciements formulés par l'équipe enseignante à la municipalité pour les investissements, achats, etc... réalisés pendant ce mandat

Le Carnaval organisé par Ain'Stant Famille se tiendra le samedi 04 avril 2020.

Travaux d'assainissement Hameau de Bellegarde

L'appel d'offres lancé pour les travaux d'assainissement s'est clôturé le 14 février. 2 entreprises ont été retenues pour la phase de négociation et seront convoquées afin de remettre leurs nouvelles offres.

Prochaine réunion de la commission d'appel d'offres le vendredi 13mars 2020.

Fleurissement

Une modification du plan de fleurissement est prévue cette année, une consultation a été lancée.

Pour les massifs en vivace : proposition de 4 118.20 € TTC.

Pour les suspensions en annuel : proposition de 1 151.70 € TTC.

Locaux du Foot :

Une consultation est en cours pour le raccordement des bungalows.

Epicerie

A ce jour, le nettoyage des locaux a été effectué, il reste les travaux de peinture extérieure, le logo à installer, l'emplacement des poubelles. Le portail a été changé et du gravier posé.

Rue de l'Eglise et route de la Dombes

Les travaux de grenailage de la plateforme, le marquage au sol rue de l'Eglise et les plantations restent à effectuer.

LE MOT DU MAIRE

Avec la voix un peu étranglée en ce lundi 24 février à 22h15, j'ai clôturé la dernière réunion du Conseil Municipal où peu de public était présent, ce que je déplore.

Le 15 mars prochain nous allons élire une nouvelle équipe qui devra s'engager sur 6 ans.

Dans l'intérêt de la commune, je souhaite la réussite aux futurs élus.

Gérard THEVEAUX